

COMPTE RENDU DU 3^E CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 22 juin 2023



Maternelle Colette

3 avenue du Lac

21000 DIJON

Tel : 03 80 43 28 19

ec-mat-colette-dijon-21@ac-dijon.fr

Membres présents :

Enseignantes	Mme MAMIE (directrice) Mme PILLON Mme MAMOUNI Mme MOINE
Parents élus	Mme LONJARET Mme BOSCARO M. ANDRE
Périscolaire	M. CAPDENAT (directeur adjoint)
ATSEM	Mme RONOT Mme CLERGET
AESH	Mme MORISOT
DDEN	M. LAMBERT

Membres excusés :

Enseignante	Mme GUILLAUX (décharge des jeudis après-midi)
Représentant de la mairie	Mme BALSON (Conseillère municipale)

Ordre du jour :

1. Périscolaire
2. Travaux GS Colette et déménagement
3. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2023/2024
4. Activités pédagogiques, vie de l'école
5. Cité éducative
6. Bilan projets du REP
7. Coopérative scolaire
8. Hygiène, santé, sécurité, équipements
9. Bureau électoral et organisation des prochaines élections
10. Service civique
11. Questions diverses : budget mairie

1. Périscolaire

Fréquentation périscolaire

matin	midi	TAP	Soir
Environ 10 enfants	35-45 enfants	Une vingtaine	Une dizaine

Fréquentation bus

Matin	Soir
Une trentaine d'enfants de maternelle	Complet

USEP : Baby ping-pong tous les lundis de 16h10 à 17h10

Activités : Les MS et les GS ont un temps d'activités et de jeux après le déjeuner.
Travail autour des émotions. Décoration / jeu de construction / jardinage.

Evènements :

Rallye photos le vendredi 30 juin.

Kermesse le mardi 4 juillet (6 stands) sur l'esplanade du Ruisseau. Les parents sont les bienvenus.

2. Travaux GS Colette et déménagement

Après 1 an et demi de travaux, ceux-ci touchent à leur fin.

Rappelons que la rénovation intérieure complète de l'école (budgets municipaux) s'est ajoutée au projet Response (programme européen). Comme nous avons une solution temporaire d'accueil à Marie-Noël, la municipalité a saisi l'occasion pour remettre à neuf les bâtiments du groupe scolaire évitant un second déménagement futur. Nous accueillerons donc les familles dès la rentrée prochaine dans des locaux flambant neufs visant l'excellence énergétique (Bâtiment à Basse Consommation).

Le déménagement du matériel pédagogique et du mobilier aura lieu le mercredi 5 juillet. Pour cette journée particulière, l'accès au bâtiment de Marie-Noël ne sera donc pas autorisé et les enfants seront accueillis dans les locaux du périscolaire Colette/JB Lallemand. Le jeudi 6 et vendredi 7, les enfants pourront à nouveau se rendre dans les locaux de Marie-Noël pour terminer l'année scolaire.

Les enseignantes seront remplacées sur ces deux jours afin de ranger et aménager leur classe.

➔ Questions à la mairie :

Lors des visites du groupe scolaire Colette, nous avons constaté l'absence de garde-corps en haut du talus, au niveau de l'accès périscolaire : est-ce prévu d'en installer un afin d'en sécuriser l'accès ?

Un accès pour personne à mobilité réduite sera-t-il installé pour l'accès au périscolaire ?

3. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2023-2024

Equipe : Nouria MAMOUNI part pour de nouvelles aventures pédagogiques et nous accueillons Christelle MOINE à la rentrée prochaine.

Le faible nombre d'inscriptions en Petite Section pour la rentrée prochaine implique la fermeture provisoire de la 4^e classe.

A la rentrée prochaine, nous accueillerons 53 élèves : 4 TPS (accueillis sur le dispositif d'accueil des moins de trois ans JB Lallemand), 8 PS, 22 MS et 19 GS. La répartition envisagée est la suivante :

Classe 1	Classe 2	Classe 3
8 PS / 11 MS	11 MS/4 GS	15 GS
Emilie MAMIE	Christelle MOINE	Magali PILLON

4. Activités pédagogiques, vie de l'école

Parcours artistique et culturel :

Ecole et Cinéma : Les classes ont assisté aux projections des Contes de la mère Poule et du Gruffalo.

Les 3 classes ont bénéficié d'un Parcours thématique à la bibliothèque de la Fontaine d'Ouche.

Les classes de MS et GS se sont rendues au Musée des Beaux-Arts.

Sorties scolaires :

Les classes de PS et MS sont allées à la ferme pédagogique de l'Âne au Zébu à Etaules.

La classe de GS s'est rendue à Curtil-Saint-Seine pour une journée course d'orientation et sensibilisation à la nature.

Culture scientifique :

Les trois classes ont fait un élevage d'insectes : papillons en PS et coccinelles en MS et GS

Aisance aquatique :

La classe des GS est allée à la piscine de la Fontaine d'Ouche chaque vendredi matin du 28/04 au 22/06.

Moments festifs :

Fête du printemps : défilé déguisé jusqu'au groupe scolaire JB Lallemand/Colette, puis danses des GS et dégustation de popcorns et jus de fruits.

Kermesse de l'école : nous remercions chaleureusement les parents qui se sont mobilisés afin de faire de cette fête une réussite !

5. Cité éducative :

Ce label permet aux écoles du quartier de bénéficier de certaines dotations susceptibles d'aider les élèves.

Chaque école maternelle du REP a été doté d'une dizaine de draisiennes.

Les enseignantes ont fait le choix cette année d'acquérir des Bookinous et des casques audio permettant aux enfants de réécouter en autonomie des histoires lues en classe et pour les plus grands, d'en enregistrer pour les plus petits. Montant total : 452,00 €

L'équipe enseignante projette de faire de nouvelles demandes afin d'équiper les classes en puzzles, matériel Montessori et en ouvrages de littérature de jeunesse. La prochaine réunion d'approbation des projets aura maintenant lieu fin septembre.

6. Bilan projets du REP

Les trois classes ont participé au projet « Raconte-moi un livre », aux rencontres sportives « Courir, sauter, lancer » et au P'tit Bal.

La classe des GS a participé au Prix Littéraire.

Opération 10 jours sans trop d'écrans. Les parents auraient souhaité rester avec les familles du groupe scolaire plutôt que de faire certaines activités avec l'école Lallemand.

L'Espace-parents ou « café-parents » n'a pas eu le succès attendu cette année, peut-être du fait de la délocalisation de l'école. Nous espérons y retrouver de nombreux parents l'année prochaine.

7. Coopérative scolaire

Au 21/06/2023 la coopérative présente un solde de 994,28 € duquel il faudra encore déduire les dernières factures (sortie scolaire de GS et Fête de l'école).

Fête du printemps : La vente des photos a rapporté 94,00 €.

Ecole et cinéma :

Coût Total	282,50 €
Participation des familles	108,00 €
Participation de la coopérative scolaire	174,00 €

Sorties scolaires :

Coût Total	1000,00 € environ (en attente factures)
Participation des familles	290,00 €
Participation de la coopérative scolaire	710,00 €

Fête de l'école : la vente des tickets de kermesse a rapporté 317,00 €.

Les parents d'élèves ont souhaité prendre en charge l'achat du matériel et des petits cadeaux distribués aux enfants à l'issue des jeux et nous les en remercions chaleureusement.

Les enseignantes ont fait un dossier de demande de subventions auprès de la **Fondation Adrienne et Pierre Sommer** et ont obtenu 700 € pour contribution à la sortie scolaire de fin d'année. Nous remercions vivement cette fondation.

8. Sécurité, santé, travaux

Sécurité :

Un exercice évacuation incendie a été réalisé le 14 juin 2023. L'exercice s'est bien déroulé : Les enfants sont sortis rapidement et dans le calme.

Les représentants de parents d'élèves soulèvent le problème de la vitesse de circulation excessive des véhicules rue du Tire-Pesseau et espère des aménagements visant à la réduire.

➔ **Question à la mairie :** Les parents élus demandent s'il est prévu qu'un agent de circulation soit positionné aux passages piétons de la rue du Tire-Pesseau afin de sécuriser l'accès au groupe scolaire dès la rentrée prochaine.

Santé :

PS et MS : Visites Médicales par la PMI.

GS : Visites Médicales par Centre Médico Scolaire.

L'objectif principal de ces bilans est de repérer les signes qui peuvent entraîner des difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditif ou troubles du langage.

Travaux :

Des demandes de travaux ont été adressées à la mairie. La plupart d'entre elles ont été honorées rapidement, nous en remercions les services concernés.

Equipements :

A la rentrée prochaine, l'équipement standard des écoles va être remplacé et modernisé :

- la municipalité va doter l'école d'une dalle tactile et d'un ordinateur portable, en remplacement du vidéo projecteur.
- L'ordinateur de direction sera remplacé.

9. Bureau électoral et organisation des prochaines élections

Commission électorale :

La commission électorale est désignée par le conseil d'École. Elle est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon fonctionnement du déroulement des élections.

Elle se composera :

- de la directrice de l'école (qui la préside)
- d'une enseignante : Mme Pillon
- de deux parents d'élèves : Mme Boscaro et M. André

Cette commission se réunira début septembre afin que tous les parents d'élèves aient connaissance, au cours de la réunion de rentrée, du calendrier électoral ainsi que des informations sur le rôle du conseil d'École.

Modalités de vote :

Le conseil décide à l'unanimité que le vote se fera exclusivement par correspondance.

10. Service civique

L'équipe enseignante souhaiterait accueillir un service civique à la rentrée prochaine. Vous connaissez une personne ayant entre 18 et 25 ans et souhaitant acquérir une expérience au sein d'une école maternelle (30 heures par semaine), nous vous remercions de l'inviter à prendre contact avec la directrice par mail.

11. Questions diverses

Budget mairie

→ le fournisseur choisi pour les commandes de papeterie semble très cher : les montants des premières commandes effectuées sont supérieurs à ceux des années précédentes alors que les crédits élèves ne sont pas revus à la hausse.

Par exemple : évolution du prix d'une ramette 500 feuilles blanches A4 (même fournisseur, tarifs négociés)

2022	2023	
2,90 € HT	3,89 € HT	Soit 34 % d'augmentation

➔ **Question à la mairie** : Une augmentation des crédits mairie est-elle prévue en 2024 ?

La secrétaire de séance,

Emilie Mamie

